



Le lotissement de la rue des Vignes au bout de la rue d'Esquerchin.

ÉDITO : L'avenir de notre village, c'est l'avenir de notre école. La préoccupation première de l'équipe municipale depuis sa prise de fonction en 2020 est le maintien de notre école publique.

En effet, les effectifs de nos 3 classes multi-niveaux sont en baisse depuis quelques années et l'objectif est clair : garde notre école pour que notre village ne meure pas.

Notre village a la chance d'avoir les équipements et structures permettant aux familles travaillant à l'extérieur d'accueillir leurs enfants dès leur plus jeune âge : crèche, école publique, cantine, garderies matin et soir, accueil extrascolaire, associations sportives et culturelles...

Trois projets d'urbanisme sont en cours ou en gestation, dans le but d'accueillir des familles avec enfants qui seront, nous l'espérons, scolarisés dans notre école.

Nous vous avons déjà fait part de la création de 2 lotissements. Rue des Vignes (lotissement Rue d'Esquerchin), c'est avec plaisir que nous voyons des logements sortir de terre ; 2 familles, qui emménageront en 2024 dans cette rue, ont fait le choix de mettre leur enfant dès la rentrée prochaine à l'école. C'est, nous l'espérons, de bon augure pour la suite. Sur le lotissement à l'angle des rues Delabre et Vert Gazon, les travaux doivent commencer ce mois : mi-2024, les 8 logements seront loués et nous pensons encore attirer des jeunes familles.

Nouveau projet délibéré lors du conseil municipal du 12 avril 2023 : notre commune a préempté des terrains situés dans la rue du Vert Gazon, à l'angle de la Rue Ste Berthe donnant accès à l'espace de la salle J.Brel. Nous ne pouvions pas laisser passer une telle opportunité de terrains proches des équipements publics. Le conseil a donc décidé sur ces parcelles de près de 7000 m² de créer d'une part des lots libres de constructeur sur le front à rue Vert Gazon et d'autre part une réserve foncière sur la partie arrière du terrain pour de futurs équipements publics.

Tous ces programmes sont le futur de notre village et nous serons heureux d'accueillir prochainement des nouveaux Quiérysiens.

Bonnes vacances à tous !

Geneviève ZAJAC, Adjointe au maire

Sommaire

Édito
p 1

Budget
P 2 et 3

Comité des fêtes
p 4 à 6

Hauts de France
propres
p 6

Travaux
p 7

Centre aéré /
colonies
p 8

École / CCAS
p 9

Conseil municipal
des jeunes
p 9

Urbanisme /
formation
p 10

Commémorations
p 11

Etat civil
p 12

Courrier des
associations
p 13 à 15

Vie de la commune
p 16

BUDGET



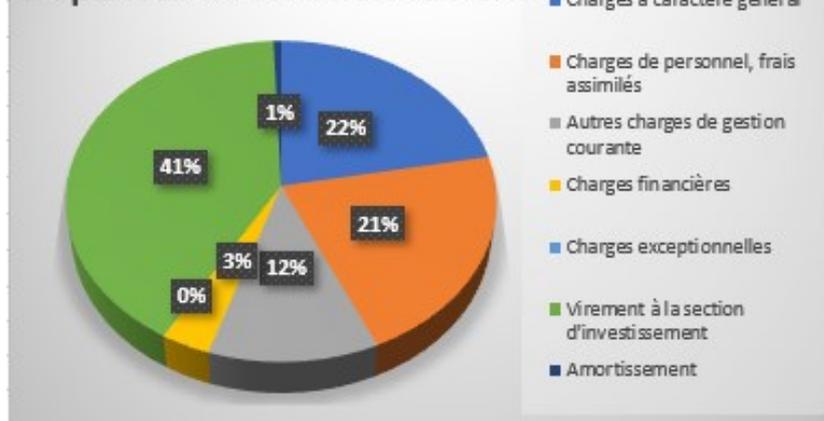
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

AÎNÉS DE LA MOTTE	200,00 €
AMICALE LAÏQUE	700,00 €
AS FOOTBALL	1 250,00 €
CHASSEURS DU MARAIS	500,00 €
CHORALE VIVA LA VIDA	700,00 €
COMITÉ DES FÊTES	4000,00 €
COMITÉ DES FÊTES : feux d'artifice	2880,00 €
CTTQLM	1 800,00 €
ESCAPADES QUIÉRYSIENNES	450,00 €
ESCREBIEUX	200,00 €
FNACA	250,00 €
GYM FEMININE	120,00 €
KARATÉ	- €
LA FERME	500,00 €
QUIÉRY EN BALADE	400,00 €
QUIÉRY FITNESS	350,00 €
REPAIR CAFÉ	160,00 €
SOCIÉTÉ DE CHASSE	600,00 €
TEAM FURY AIRSOFT	- €
TOTAL	14 960,00 €

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général : Eau, électricité, fournitures, petit équipement, locations, assurances, colonies, centres aérés...	189 700,31 €
Charges de personnel, frais assimilés	183 250,00 €
Autres charges de gestion courante Indemnités, subventions associations, crèche, CCAS	100 965,00 €
Total des dépenses de gestions courantes	473 915,31 €
Charges financières : <i>intérêts emprunts</i>	29200,00 €
Charges exceptionnelles	200,00 €
Amortissement	5 500,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	508 815,31 €
Virement à la section d'investissement	352 754,05 €
Total dépenses de fonctionnement	861 569,36 €

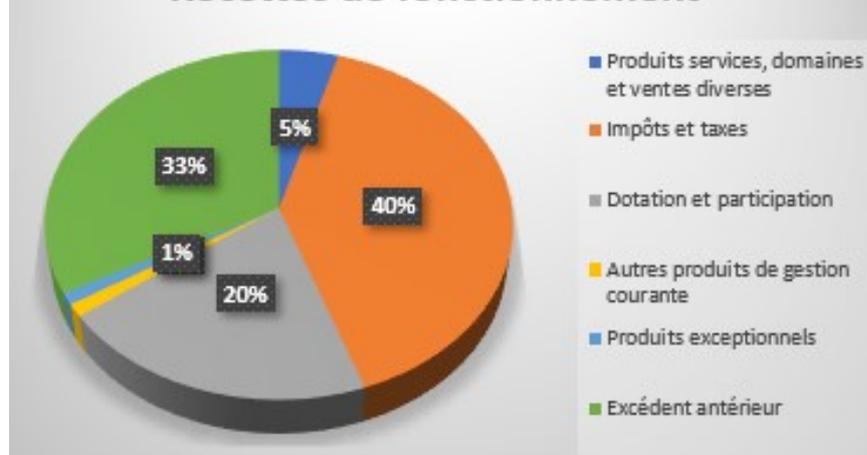
Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement

Produits services, domaines et ventes diverses	38 750,00 €
Impôts et taxes	345 098,43 €
Dotation et participation	175 936,20 €
Autres produits de gestion courante	10 000,00 €
Produits exceptionnels	9 142,00 €
Total recettes de gestion courante	578 926,63 €
Excédent antérieur	282 642,73€
Total des recettes de fonctionnement	861 569,36€

Recettes de fonctionnement



BUDGET

Remarque

Ce budget ne tient pas compte du lotissement communal qui a un budget annexe.

Le conseil municipal, lors du vote du 12 avril 2023, a décidé de maintenir le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales, soit pour 2023 :

TAXE D'HABITATION :
11.53 %

TAXE SUR LE FONCIER BATI :
41.21 %

TAXE SUR LE FONCIER NON BATI : 53.41 %

Focus sur les travaux immobilisés 2022

Travaux sur bâtiments publics	
Chaudière Mairie Toiture école Chauffe-eau salles	19 045,47 €
Travaux de voirie	
Trottoirs Chemins communaux	57 522,28 €
Autres matériels et outillage	
Paratonnerre Extincteurs Aspirateur	12 309,30 €
Autres immobilisations	
Défibrillateurs, ...	4 200,00 €

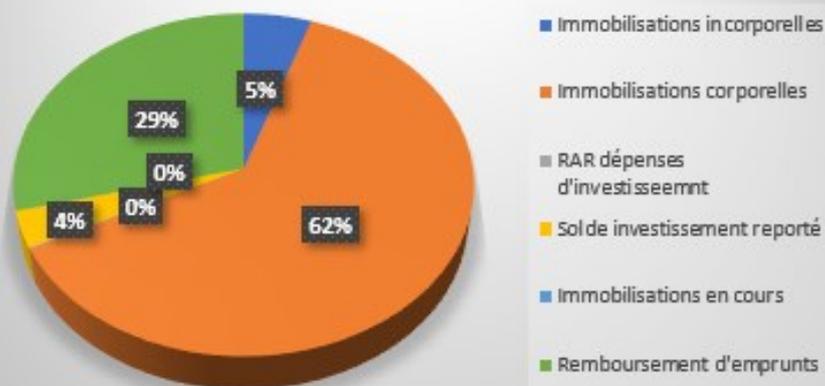
Focus sur les subventions 2022

Plan de relance numérique	4 861,71 €
Travaux toiture école (DETR)	2 077,00 €
Paratonnerre (Fonds de concours) reçu début 2023	1 698,00 €
Réfection trottoirs et chemins reçu début 2023	14 996,00 €

Dépenses d'investissement

Immobilisations incorporelles <i>frais d'études, subventions immobilisées...</i>	60 000,00 €
Immobilisations corporelles : <i>travaux envisagés dont city-park, éclairage public, etc...</i>	717 087,08 €
Reste à recevoir (RAR) dépenses d'investissement	1 500,00 €
Solde investissement reporté	39 597,20 €
Immobilisations en cours	- €
Remboursement d'emprunts	333 000,00 €
Total des dépenses d'investissement cumulées	1 151 184,28 €

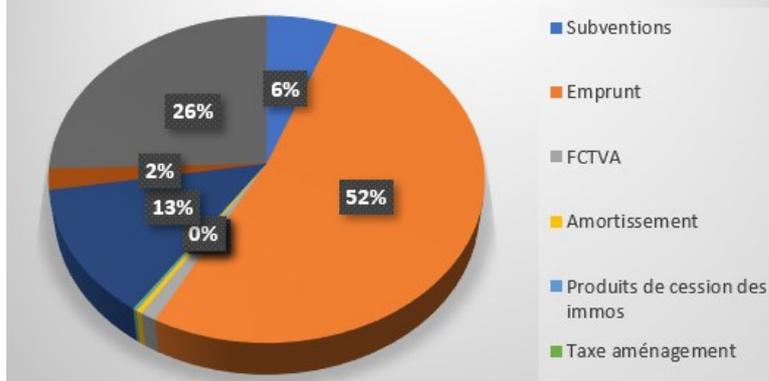
Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement

Subventions	79 952,67 €
Emprunt	720 000,00 €
Fond de compensation TVA (FCTVA)	15 269,99 €
Amortissement	5 500,00 €
Produits de cession des immos	2 400,00 €
Taxe aménagement	1 500,00 €
Reste à recevoir : subventions attendues	178 227,33 €
Convention mandat AFR (Association Foncière de Remembrement)	28 800,00 €
Virement section de fonctionnement	352 754,05 €
Total recettes d'investissement	1 384 404,04 €

Recettes d'investissement



COMITÉ DES FÊTES



Les gagnants : Pascal et Michel

Dans l'après-midi, les quelques enfants qui avaient décoré leur chapeau ont défilé devant le jury... Entre chapeaux fleuris, champêtres, animaliers, le jury eut fort à faire et les délibérations furent longues et acharnées. Finalement, les jurys décidèrent de classer tous les chapeaux 1^{er} ex-aequo... et chaque enfant put repartir avec des tickets pour la ducasse et une carte cadeau.



Les chapeaux décorés

CONCOURS DE PÉTANQUE



18 équipes présentes le samedi 13 mai

Sous le signe du printemps! Après des semaines de temps frais et maussade, la ducasse quiérysienne a semblé sonner l'heure du retour du soleil.

En effet, c'est sous un beau soleil, même si le vent du nord rafraîchissait l'atmosphère, que s'est déroulé le traditionnel concours de pétanque. Le matin, les bénévoles du comité des fêtes avaient tracé les terrains et installé les tonnelles, les tables et les chaises pour la buvette. A 14 heures, les inscriptions débutaient et ce n'est pas moins de 18 équipes qui se sont retrouvées sur

les terrains.

Tout au long de l'après-midi, les parties furent âprement disputées dans une bonne ambiance... Certaines parties furent vite « expédiées » sur des scores sans appel (13 à 2). Pour d'autres, la victoire fut longue à se dessiner, les points étant marqués un à un jusqu'à 13 à 12. Nous avons aussi assisté à quelques « remontada » comme cette équipe menée 3 à 11 qui a finalement emporté la partie par 13 à 12...

A l'issue des 5 parties, toutes les équipes furent récompensées.



DUCASSE

Une belle réussite

Le dimanche 14 mai midi, 80 Quiérysiens se sont retrouvés à la salle Jacques Brel pour manger un moules-frites, pour les uns, un potjevleesch-frites pour les autres ou un saucisse-frites pour les enfants.



Tous les convives présents ont pu apprécier ces mets qui furent préparés et cuisinés par les bénévoles du comité des fêtes. Pendant le repas, une animation musicale a permis aux uns et aux autres de se remémorer quelques rengaines des années passées ou récentes.

Cette année, pour la première fois, le comité des fêtes avait décidé d'offrir des tickets de ducasse à tous les enfants quiérysiens scolarisés ou non dans notre village de 2 à 11 ans. Les enfants non scolarisés dans notre village purent venir chercher leurs tickets à la buvette de la pétanque ou à celle de la salle J. Brel. Pour ceux scolarisés à notre école publique, ils furent remis à l'école le lundi.



TÉLÉTHON

Les Quiérysiens toujours aussi généreux

COMITÉ DES FÊTES



2054,42 € remis le
lundi 23 janvier à
Mme JACOBS



Le lundi 23 janvier Elodie Jacobs, coordinatrice Téléthon 62, fut très heureuse du montant du chèque qui lui a été remis par Bernard Godar, président du comité des fêtes de Quiéry-la-Motte.

En effet, c'est une somme de 2054,42 € qui a ainsi été remise à l'AFM Téléthon, grâce aux actions proposées par le comité des fêtes et les différentes associations quiérysiennes mais surtout grâce à la générosité des habitants de notre village.

Elodie Jacobs a donc félicité les organisateurs et les bénévoles car la somme récoltée est nettement plus importante que celle obtenue dans les villages de notre taille. Pour l'ensemble du pays, c'est 78 millions d'euros qui ont été collectés cette année... Ces dons permettront d'avancer encore plus dans la recherche pour soigner et aider ceux qui souffrent de myopathie et d'autres maladies rares.

VISITE du GÉNÉTHON

Une belle découverte



Pour en savoir plus:

www.genethon.fr



Ce mardi 25 avril, 5 habitants de Quiéry ont pu visiter le Généthon à Issy-les-Moulineaux.

Ceux-ci ont ainsi pu vérifier l'utilité et l'usage des sommes récoltées lors du Téléthon.

Le Généthon c'est :



- 6000 m² de laboratoire.
- 200 collaborateurs dont 95 chercheurs, ingénieurs.
- 1000 publications scientifiques depuis 1991.
- 500 brevets ou demandes en cours.

Le Généthon est le centre de recherche du Téléthon. Le but est de «guérir et comprendre les maladies» Il regroupe la plus grande banque européenne d'ADN de maladies génétiques rares.



Son but :

- Comprendre les mécanismes de la maladie.
- Inventer, concevoir et développer des traitements de thérapie génique.
- Préparer les essais chez l'homme.
- Produire les médicaments.
- Evaluer chez l'homme.



CHASSE AUX ŒUFS

COMITÉ DES FÊTES



Des enfants ravis

Ce lundi 10 avril, le lapin de Pâques a donné rendez-vous aux enfants à la salle Jacques Brel...

minés parmi les animaux et les nids de canards dans les pelouses autour de la salle. Ils étaient aidés pour cela par notre lapin de Pâques... Et la chasse fut excellente, les paniers furent vite remplis d'œufs multicolores... A l'issue de cette chasse aux œufs, un goûter leur fut offert et un bon chocolat chaud a permis de réchauffer les participants et leurs parents...



Les enfants qui ont participé



De nombreux enfants accompagnés de leurs parents sont venus, malgré un temps maussade et frais, participer à la chasse aux œufs coorganisée par le comité des Fêtes, l'Amicale Laïque et les Chasseurs du Marais... Les enfants furent ravis de chercher les œufs qui étaient dissé-



HAUTS-DE-FRANCE PROPRES

Encore 2 remorques de déchets ramassées !

Cette année nous avons participé pour la 2^{ème} fois à l'opération « Hauts-de-France propres ».



Une quinzaine de Quiérysiens et la petite Maëlyne Roge, non Quiérysienne mais petite-fille de Quiérysiens et sensible à tout ce qui touche à l'environnement, se sont mobilisés ce samedi 18 mars de 9 à 12 h. Après avoir été accueillis par une collation et une boisson chaude, ils se sont répartis sur différents secteurs.

Les membres des « Chasseurs du Marais », qui y participent depuis de nombreuses années déjà se sont plus particulièrement occupés du

nettoyage du bois du Marais. Tous se sont réunis à la fin de la collecte pour une collation offerte par la commune.

Les efforts de chacun n'ont pas été vains, puisque le « butin » récolté a permis le remplissage de 2 remorques bien pleines !

Sur le site du Marais, pourtant interdit à la circulation, ont été ramassés des tôles, un matelas, des bidons d'huile, et bien d'autres choses et, sur les autres circuits, bâches plastiques, télévision cathodique, polystyrène, papiers, etc.

Pour l'anecdote, on notera qu'un soutien-gorge, consciencieusement accroché à la branche d'un arbre, a beaucoup amusé les bénévoles !



ENVIRONNEMENT

Nettoyage et installation des bancs et poubelles

Le samedi 25 mars, quelques membres de la commission environnement, à l'aide d'un nettoyeur haute pression, ont nettoyé les bancs et poubelles. Ensuite, ces derniers ont été remis dans des lieux déterminés par la commission qui avait ciblé des endroits stratégiques de notre commune. Avec le beau temps revenu, souhaitons qu'ils seront appréciés.



Merci aux nombreux bénévoles et aux Chasseurs du marais qui ont participé au nettoyage du territoire.

Rendez-vous en 2024 !

ÉLAGAGE

Dans la commune

PETITS TRAVAUX

Suite aux pluies intensives, nous avons constaté que le mur du garage technique avait bien pris l'humidité, les travaux nécessaires ont été effectués par notre ouvrier communal.

Un regard et un drain furent posés pour évacuer l'eau. Coût de l'opération : 64 euros.



Remplacement de la plaque cassée au niveau de la cavité du compteur d'eau salle Jacques Brel par une double ceinture en cornière de consolidation.



Vigilance vol !
Plusieurs petits vols ont eu lieu y compris dans la cour de l'école.
Nous faisons appel au civisme de chacun.
Merci.

Afin d'assurer une circulation aisée dans les espaces publics ainsi que la sécurité des riverains, un élagage approprié aide à la suppression des branches mortes ou malades, cela diminue le frottement des branches, élimine les risques de déchirures et assure la sécurité des personnes et des infrastructures situées à proximité.



Taille à la mairie



Taille à l'école

Les arbres ont une fonction de support pour la biodiversité : les arbres en milieu urbain fournissent abri et nourriture et constituent des habitats indispensables à la faune. Les arbres sont également importants par leur port, leur couleur et par la trame végétale qu'ils constituent.

Enfin les arbres constituent une source de bien-être psychologique et physique, en tant qu'apport d'éléments naturels indispensables à l'équilibre psychique des citoyens.



Taille à l'église



À la chapelle



Au cimetière

École :

Suite à une visite des dépendances, nous avons barradé les lieux en raison d'une mauvaise structure du bâtiment.



Réparation de gouttière côté logement de fonction.



Frelon asiatique

Soyez attentifs, des frelons ont de nouveau été aperçus .

CENTRES AÉRÉS

Une trentaine d'enfants présents

JEUNES

Le 19 avril, la Fédération Française de Cyclisme (Comité des Hauts-de-France de Cyclisme) en partenariat avec la Communauté de Communes Osartis-Marquion a mis à disposition le matériel pour pratiquer en toute sécurité ce sport : les BMX, un kit de protection constitué d'un casque, des genouillères et coudières. Cette initiation gratuite a été proposée aux enfants à partir de 6 ans ainsi qu'aux adultes des communes du territoire sachant rouler à vélo. 50 participants ont pu tester ce sport. Cette animation a remporté un vif succès auprès des jeunes.



Toujours autant de succès pour les centres aérés des petites vacances. En effet, 30 enfants ont participé au centre de février et 34 à celui d'avril.

En février, sortie cinéma, ateliers cuisine, grand jeu et activités sportives ou manuelles, ont ponctué la semaine. Sur le thème « en route pour le carnaval », nos jeunes ont organisé un défilé pour faire découvrir aux parents présents leurs costumes et masques. Ce défilé s'est terminé par un goûter cuisiné par chaque groupe.

En avril, beaucoup d'activités sportives ont été offertes aux jeunes : initiation au BMX à l'initiative de la



Communauté de communes Osartis, puis sortie à JS' Fitness à Courcelles-les-Lens pour découvrir la



boxe et le circuit training. Bien sûr les activités manuelles, les défis sportifs et l'atelier cuisine n'ont pas été oubliés.

Prochain centre du 10 au 28 juillet et déjà les inscriptions sont nombreuses !



COLONIES

6 jeunes sont partis en Savoie au ski

Durant les vacances d'hiver, 6 jeunes quiérysiens sont partis pour une semaine, en séjour de ski à Aillon-le-Jeune en Savoie. Agés de 12 à 14 ans, nos jeunes quiérysiens ont pour la plupart découvert la joie du ski. Les journées étaient bien



remplies : 4 à 6 heures de ski par jour, mais aussi du ski jorring (ski attelé), des jeux de neige, des visites et balades, sans oublier les soirées et veillées tous les soirs. Déconnection totale pour nos ados, d'autant plus que le réseau portable était quasi inexistant dans le chalet !

Mais ils sont tous revenus enchantés de leurs vacances, prêts à repar-

tir pour un autre séjour.

Les parents ont participé à hauteur de 250 €. Une autre partie du séjour étant pris en charge par la CAF, le montant de la participation communale par jeune est d'environ 300 €.



Prochain départ

Le 18 juillet, 8 jeunes de 12 à 17 ans partiront en Italie à Pinarella Di Cervia à 100 km de Bologne. Ce séjour mêle activités sportives et culturelles. Un départ très attendu par nos Quiérysiens.

ÉCOLE

UNE CANTINE DÉCORÉE



Merci aux enfants et à Magali de décorer régulièrement la cantine pour qu'elle soit un endroit où il fait bon manger.



CONSEIL MUNICIPAL des JEUNES



CCAS

Un sondage va être réalisé auprès de nos séniors pour connaître leurs besoins et répondre au mieux à leurs attentes. Merci d'y répondre !

Le CCAS va à nouveau offrir une entrée de piscine à Aquatis pour les jeunes quiérysiens nés entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 décembre 2011. Il suffit de venir en mairie aux heures d'ouverture.



INSCRIPTIONS

C'est parti !

Chers parents, L'école de votre village accueille les enfants de 2 à 11 ans, dans une structure de 3 classes.

Pour y inscrire votre enfant, voici la démarche :

1^{ère} étape : inscription en mairie

Vous pouvez vous rendre en mairie pour retirer un dossier d'inscription. Celui-ci est consultable sur le site de la commune, et indique les documents à fournir à la mairie et à l'école.

2^{ème} étape : admission à l'école

Pour finaliser le dossier à l'école, nous pouvons prendre rendez-vous. Pour cela, vous pouvez me contacter par mail ce.0621438b@ac-lille.fr ou au 03.21.55.88.78. Je serai ravie de vous rencontrer avec votre enfant, afin de vous présenter l'école et répondre à vos interrogations. Les inscriptions sont, en général, enregistrées au plus tard au mois de juin, pour la rentrée suivante.

Mme Ollivier Laurence
Directrice de l'école



UNE NOUVELLE TENTATIVE

En partenariat avec l'école

Nous allons reproposez à nos jeunes de tenter l'aventure d'un conseil municipal. Notre souhait principal est de permettre aux jeunes de s'impliquer dans la vie de leur village. La commission a travaillé sur un nouveau projet qui vient d'être voté au conseil municipal. L'âge est étendu et concernera les jeunes du CM1 à la 3^{ème}. Nous passerons par l'école

qui pourra ainsi travailler dans le cadre de l'éducation civique le vote et le rôle des élus. Une visite de la mairie sera proposée aux élèves de cycle 3. Nous espérons ainsi déclencher des vocations.

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'avancée de cette commission et des modalités d'inscription.

VISITES AUX AÎNÉS

Toujours de bons moments partagés

Les membres du CCAS ont rendu visite aux aînés qui en ont fait la demande ou qui ont plus de 75 ans et sont seuls. C'est toujours avec plaisir que nous sommes accueillis. L'après-midi passe bien vite ; chacun racontant ses passions, se remémorant le passé. Beaucoup d'entre eux nous ont demandé une deuxième visite dans l'année ce que nous ferons avec plaisir. Si vous souhaitez une visite, n'hési-

tez pas à nous en informer.



Raymond et sa collection d'objets fabriqués patiemment

URBANISME

Lotissement communal rue des Vignes

Les premières constructions de la rue des Vignes sortent du sol. 7 lots sont à ce jour vendus et les permis de construire obtenus par les futurs quiérysiens.

Comme déjà évoqué, le Conseil Municipal a délibéré en décembre 2020, pour que les lots soient vendus en priorité « aux familles de jeunes gens engagés familialement (en couple) avec des jeunes enfants présents ou annoncés ».

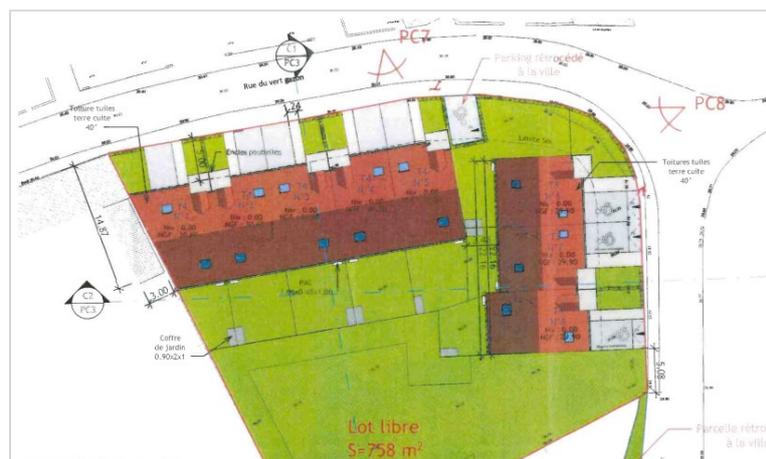
Rue Delabre et Vert Gazon

Le lotissement de 8 logements individuels locatifs démarre puisque SIA-Habitat a donné récemment l'ordre de service aux entreprises. Ce chantier devrait durer environ 14 mois et c'est en début du second semestre 2024 que les premiers locataires poseront leurs meubles dans leur habitation flamboyante neuve.

Le lotissement se compose de 6 T4 et 2 T3 avec garage et place de parking dans l'entrée du garage. Un lot libre de tout constructeur sera également vendu.

Les locations étant des logements sociaux, la demande de logement doit se faire en ligne sur la plate-

forme : <https://www.demande-logement-social.gouv.fr>. Les demandeurs peuvent, s'ils le souhaitent, informer la mairie en mentionnant le numéro unique qui leur sera fourni à la suite de leur inscription sur le site dédié. Mais l'attribution de logement est du ressort d'une commission gérée par le bailleur social. Elle est composée de représentants du bailleur, (y compris un représentant de ses locataires), un représentant de la mairie où se trouve le logement et un représentant de l'État. L'attribution est étudiée au regard de la situation du demandeur et de l'ancienneté de sa demande.



PREMIERS SECOURS

Pour le personnel et les élus volontaires

Le personnel municipal et quelques élus volontaires ont pu bénéficier d'une formation dispensée par la sécurité civile. Chacun, après une journée de formation, a pu repartir avec son diplôme de PSC1. Nous avons appris à alerter, protéger et agir notamment lors de traumatismes, arrêt cardiaque, brûlures, hémorragies, malaises, plaies...

Nous avons aussi appris à utiliser un défibrillateur.

Le formateur a proposé des jeux de rôles pour s'entraîner et ainsi appliquer les consignes apprises dans un premier temps.

C'est dans une bonne ambiance que s'est déroulée la journée. La somme d'informations dispensées étaient denses. Heureusement, un livret récapitulatif nous a été donné pour nous permettre de revoir et de se remémorer les gestes de premiers secours.



19 MARS

COMMÉMORATIONS

Il existe des aides pour les veuves d'anciens combattants : demi-part fiscale, aides diverses...

<https://www.fnaca.org/fr/service-social-et-juridique/droit-des-conjoints-et-partenaires-survivants>

<https://www.impots.gouv.fr/particulier/questions/je-suis-ancien-combattant-ou-veuve-dancien-combattant->

Une cérémonie conjointe entre Izel-Lès-Equerchin et Quiéry-La-Motte a eu lieu le vendredi 19 mars en présence de Maurice Desgardins et Jean-Claude Dazin respectivement président et trésorier de la FNACA Izel-Quiéry ainsi que de Michel Février.

Frédéric Humez a prononcé le discours d'hommage à la mémoire des



victimes. Une gerbe fut ensuite déposée au monument aux morts.

LUNDI 8 MAI

Remise des médailles du travail

JANECKI Delphine
Argent : 20 ans

THURLURE Patrick
Vermeil : 30 ans

VIVIER Laurence
Or : 35 ans

JOUFFRAY Catherine
Grand or : 40 ans

Le 8 mai a commencé par le traditionnel dépôt de gerbes au pied du monument.



Frédéric Humez a ensuite lu le discours du ministre avant de faire une minute de silence. La Marseillaise a clôturé cette manifestation.

Nadine Dejaigher et Bernard Godar ont ensuite mis à l'honneur Maëlyne Roge, petite fille de Quiérysiens qui a été la seule jeune à venir aux ramassages des déchets le samedi 18 mars. Elle avait ce jour-là reçu un diplôme mais, elle avait tellement mis de cœur à l'ouvrage, bravant les branches et se faufilant



dans les plus petits coins pour accomplir sa tâche que nous avons envie de la récompenser !

Nous lui avons donc offert un ticket de piscine pour la piscine de Vitry et 2 livres sur la citoyenneté. Nous l'avons vivement remerciée et les applaudissements nourris du public l'ont fortement intimidée.

Bravo Maëlyne et encore merci !



Félicitations aux récipiendaires



Puis, les personnes présentes ont été invitées à prendre le verre de l'amitié. Mais, avant cela, les diplômes des médaillés du travail ont été remis aux deux récipiendaires présents.



ÉTAT CIVIL



*Ne paraissent que les naissances, pacs, et mariages avec autorisation de diffusion.

Mise à jour de nos fichiers

Vous venez d'emménager ? Nous vous invitons à venir compléter un formulaire en mairie, afin que notre fichier population soit à jour.

Merci de votre collaboration

Une plaquette de bienvenue vous sera remise.



Alice et ses parents

NAISSANCES*

Félicitations aux parents

- **Nina DHESDIN**, née le 6 mars 2023, fille de Julien DHESDIN et Laure CLASADONTE.
- **Sami AJIL**, né le 5 avril 2023, fils de Yacine AJIL et Fatima Ezzahra ICHEKHLAF.
- **Elio LIENARD**, né le 12 avril 2023, fils de Cédric LIENARD et Ophélie TENERELLI.

MARIAGES*

Félicitations !

- **Nathalie VIL et Christophe SELIER**, le 29 avril 2023
- **Dhalila ZAOUI et David TINCHANT**, le 3 juin 2023

DÉCÈS

Sincères condoléances aux familles

- **Laurence BEUCHET** née DAUDICOURT, le 21 janvier 2023 à 94 ans.
- **Daniel CHEVALIER**, le 23 février 2023 à 78 ans.
- **Mustapha KHWAJA** le 1^{er} mars 2023 à 81 ans.
- **Olive PETIT** née LANGBIEN le 23 avril 2023 à 91 ans



BAPTÊME CIVIL

Le 20 mai 2023 a eu lieu la cérémonie de parrainage civil d'Alice LENOIR POLLET. Alice est la fille d'Olivier LENOIR et d'Elise POLLET.

Le baptême républicain est un événement peu commun dans notre village.

Depuis quelques années, un certain nombre de communes renoue avec cette tradition, répondant au désir des parents d'assurer l'avenir de leurs enfants. Néanmoins, le baptême républicain n'est prévu par

aucun texte législatif.

Peu de gens connaissent le sens de cette cérémonie. Le baptême républicain est destiné à faire entrer l'enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs de la République. Acte citoyen, il prend note de l'engagement moral du parrain et de la marraine à suppléer les parents en cas de malheur familial. Il est consigné par écrit devant l'officier d'état civil.

COURRIER DES ASSOCIATIONS



Des manifestations réussies

A vos agendas !

Le prochain atelier contes se déroulera le mercredi 28 juin à 11h, salle des Essarts.

La bibliothèque vous accueillera en juillet, le mercredi de 14h à 16h.

Consultez régulièrement PanneauPocket, toutes nos manifestations y sont annoncées.

Tous les renseignements sur notre page Facebook Escapades Quiérysiennes ou par mail :

escapades-quierysiennes@orange.fr

Mission spatiale réussie le dimanche 29 janvier pour l'association !

Le spectacle «A nous l'espace !» a réuni une soixantaine de spectateurs.

Grâce aux superbes décors, aux



jeux de lumière et à la remarquable interprétation des comédiens Arthur et Timothée, petits et grands se sont laissés emporter par la magie de l'histoire.

Après avoir eu la tête dans les étoiles, chacun est reparti des étoiles plein les yeux.

La seconde édition de notre Salon des Saveurs et du Savoir-Faire a été un véritable succès !

27 exposants ont présenté leurs produits d'exception et de qualité aux quelques 500 visiteurs.

La paëlla concoctée par Jérémy des

Plats Gourmands a ravi les papilles des 70 convives.

Des projets

L'association s'associe à la municipalité pour la création d'une boîte à livres.

Celle-ci sera prochainement installée près de la bibliothèque. Nous offrirons quelques livres pour en garnir les étagères.

De nombreux livres de tous genres sont disponibles à la bibliothèque qui continue à vous accueillir salle des Essarts tous les mercredis de 10 h à 13 h, hors vacances scolaires. Monique vous conseillera dans votre choix de lecture.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà d'excellentes vacances estivales ! Et vous donnons rendez-vous à la rentrée.



REPAIR CAFÉ

Un geste pour la planète

Repair Café Quiéry fonctionne maintenant depuis un an. Il est gratuit et ouvert à tous. Dans ce lieu de rencontres et d'échanges, nos réparateurs expérimentés et bénévoles sont heureux de partager leurs connaissances et de réparer vos objets défectueux. En effet le savoir-faire en réparation est en train de disparaître. Il est pourtant indispensable aux jeunes générations afin de construire un avenir

durable et de favoriser une économie circulaire. Le Repair Café contribue ainsi à un changement de mentalité et de comportement.

Vous pouvez venir juste prendre un café, observer mais aussi participer.



Jeter ? Pas question !

La prochaine date :

lundi 12 juin

17 H à 19 H
salle des Essarts Quiéry-La-Motte

Pour toute information, contacter
Jacques au

07 68 47 48 11



**Pas de Repair Café
en juillet et août**

COURRIER DES ASSOCIATIONS

⇒ Rejoignez-nous sur Facebook :

Non éoliennes Escrebieux

⇒ Contactez-nous par mail :

escrebieux.association@gmail.com

⇒ site : <https://escrebieux-environnement.fr>

Vos contacts :

Pierre ROSE, 5 ter rue des Aubépines Quiéry-la-Motte

☎ 03 21 50 14 10

Christian DEJAIGHER, 24 rue des Aubépines Quiéry-la-Motte

☎ 06 87 43 54 84

Jacques MARTINET, 11 rue d'Esquerchin Izel-lès-Équerchin

☎ 06 11 97 24 38



Une attente récompensée

Il y a 6 mois, la commissaire-enquêtrice a rendu son rapport en préfecture. A la lecture de son rapport, nous avons constaté qu'elle n'avait pas respecté rigoureusement la neutralité qui devait être la sienne : entre pages enlevées du registre, chiffres truqués et conclusion aberrante (*peu importe que la population s'y oppose puisque c'est une volonté gouvernementale*)... l'impartialité n'était pas de mise ! Nous avons donc rédigé une motion reprenant toutes ces incohérences (et d'autres encore) que nous avons envoyée à la préfecture...

Nous avons attendu longuement la décision du préfet, il vient de rendre son verdict : en accord avec nos arguments, il est défavorable à l'implantation d'éoliennes sur notre territoire. Il est probable que les sociétés Valeco et Intervent fassent appel en justice... Elles l'ont fait sur un

projet voisin (celui de la Vallée de la Sensée). Il nous faut donc rester vigilants. Merci aux nombreuses personnes qui nous ont soutenus.

Nous apprenons, par ailleurs, que ces mêmes sociétés lancent un nouveau projet sur le territoire de Brebières, près des voies ferrées de la Régie Renault : ces 3 nouvelles éoliennes se trouveraient à 1200 mètres de notre village : la lutte continue !!!

En attendant, notre association a animé la ducasse le samedi pour le plaisir des enfants...



VIVA LA VIDA

30 ans déjà !

La Chorale Viva la Vida a été très heureuse de pouvoir fêter ses 30 ans existence les samedi et dimanche 11 et 12 mars 2023. Ces 2 jours nous ont permis de faire de belles rencontres chorales. Le samedi nous avons accueilli le Choral de Courrières dirigé par Patrick Guerlet, le Chœur d'Artois dirigé par Gaëtan Lorek plus Viva la Vida dirigée par Michel Morello ; le dimanche : Vermélodie dirigée par Magalie Mantoux, la chorale de Quéant dirigée par Lucille Hazebroucq, la Chorale dirigée par Claudie Florek et Viva la Vida dirigée par Michel Morel-

lo. Pour clôturer ces 2 journées un chant commun a été interprété par tous les choristes présents : le «Tebe Poem».

Nous garderons un très bon souvenir de ces échanges, dans la diversité des répertoires, la joie, la bonne humeur de tous. Le chant est fédérateur de bons moments de partage. Nous remercions la municipalité pour son aide.



Prochain concert le :
Jeudi 29 juin 2023
en l'église de
Quiéry-la-Motte
pour la
Fête de la musique.
Ouverture des portes
19 h 45, concert à 20 h 15.

COURRIER DES ASSOCIATIONS



Pour la troisième année consécutive, les chasseurs de la société de chasse de Quiéry-la-Motte ont procédé bénévolement à la plantation d'une haie de 300 arbustes.

Après Messieurs Sellié Laurent et Humez Frédéric, ce sont Messieurs François et Grégoire Vivier qui ont laissé une bande de terre le long d'un de leurs champs. Belle action écologiste aux bénéfices des animaux sauvages, de l'agriculture et des promeneurs. L'opération a été financée par les Transports Bray et en association active de la Fédération des Chasseurs du Pas de Calais.

CHASSE

Les gardes de la société de chasse communiquent

Le mois de mai est enfin arrivé, avec ses beaux jours et l'éveil de la nature.

Tous les animaux se reproduisent, et il est bon de rappeler que les chiens qui vous accompagnent dans vos promenades, quelque soit leur race, doivent absolument rester dans les chemins.

Une couvée dérangée, un faon touché, un levreau repéré sont autant d'animaux détruits...

D'autre part, devant la recrudescence récente des renards, on a pu observer qu'ils se rapprochent de plus en plus du village. Les gardes piégeurs essaient d'en limiter raisonnablement le nombre, mais le danger reste présent, car, en plus de se régaler des chats domestiques, du gibier et des poules, le renard est vecteur de graves maladies (gale,

échinococcose, rage...)

Ces maladies peuvent se développer après avoir ingéré un fruit (fraise des bois, mûre...) ou même par l'intermédiaire de parasites (tiques, puces...), ou au contact (plante arrosée d'urine).

Il ne s'agit pas de créer une psychose, mais de respecter de bonnes pratiques responsables.



QUIÉRY EN BALADE

Un salon du bien être qui a enchanté les visiteurs

Le mois de mars a été marqué par un événement important pour l'association Quiéry en Balade. Le 18 mars 2023 s'est déroulé dans notre commune leur salon annuel 100% femme... mais pas seulement. 28 exposants étaient au rendez vous. Ils offraient des produits axés sur le bien être physique et mental. Les praticiens en soins énergétiques ont permis aux visiteurs de se détendre : Reiki mais aussi Qi Gong, une discipline chinoise axée sur la maîtrise de l'énergie vitale, la réflexologie plantaire ainsi que les séances de modelage crânien ont été très appréciées.

Les visiteurs ont également aimé la diversité des expo-

sants : stands de parfums, de vêtements, de bijoux : certaines pièces étaient fabriquées à la main, mais aussi des créateurs de produits en liège tels que sacs à main, portefeuille, ainsi que des créations en étain : bijoux, sculptures.

En somme le salon a été une source de détente pour les participants. Les visiteurs ont pu échanger avec les exposants et obtenir des conseils personnalisés et des produits visant à améliorer le bien être global.



Le prochain ramassage de bouchons aura lieu le :

**Samedi 24 juin 2023
à partir de 14 heures**

Merci de déposer votre sac de bouchons sur votre pas de porte.



VIE DE LA COMMUNE

A vos agendas !

Calendrier des Fêtes Fin du 1^{er} semestre 2023

Date	Organisateur	type	Lieu
Dimanche 11 juin	Escapades Quiérysiennes	Sortie VTT familiale	Salle des Essarts
Samedi 24 juin	Amicale Laïque et école	Fête de l'école	Salle J. Brel
Jeudi 29 juin	Chorale	Fête de la musique	Église

Les animations du comité des fêtes en avant première

Durant l'été	Concours de maisons fleuries : cette année, le jury passera plus tôt en saison... cela évitera tout arrosage intempestif si une nouvelle canicule arrivait.
Jeudi 13 juillet	Après la remise de gerbe aux monuments aux morts, une retraite aux flambeaux partira de la mairie pour se rendre au stade où se déroulera un repas champêtre suivi du traditionnel feu d'artifice.
Samedi 2 septembre	Le concours photo est remplacé, cette année par un défi photo. Chaque participant devra relever le défi de réaliser, à partir d'une énigme, 5 photos différentes dans notre village... Ce défi est ouvert à tous : enfants, adultes, avec appareil photo ou téléphone portable...
Dimanche 3 septembre	Marché aux puces : il se déroulera rue de la Mairie et rue des Aubépines. Une buvette et un stand de restauration se situera à la salle des Essarts.

Rappel

Un distributeur de pain est disponible à la salle des Essarts.



BOÎTES À LIRE

Bientôt disponibles

Une commission communale s'est constituée pour installer des boîtes à livres, en partenariat avec l'association «Escapades Quiérysiennes». Nous avons recyclé de vieux meubles de classe et des meubles de la maternelle qui une fois nettoyés et remis en peinture pourront accueillir les livres.

Une boîte à livres « adultes » et une boîte à livres « enfants » seront installées près du distributeur de pain, adossées à la salle Ste Marguerite.

Une inauguration est programmée le :

Lundi 19 juin à 17 h près de la salle des Essarts

Vous êtes cordialement invité à cette manifestation, nous vous attendons nombreux. Un verre de l'amitié clôturera cette inauguration et l'association « Escapades Quiérysiennes » vous fera découvrir ou redécouvrir sa bibliothèque.



La boîte avant travaux

Dernière minute.

- **Le préfet est défavorable à l'implantation d'éoliennes sur notre territoire.**
- **Une enquête publique est ouverte pour l'implantation d'éoliennes sur Brebières.**

<https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquetes-publiques/EOLIENNES/PE-DE-BREBIERES-BREBIERES>
<https://www.pas-de-calais.gouv.fr/contenu/telechargement/69791/445907/file/AVIS%20D'ENQUETE%20modifi%C3%A9.pdf>



Dépôt légal : à parution

N° ISSN : 2742-8362

Directeur de la publication : Frédéric HUMEZ

Rédactrice en chef : Nadine DEJAIGHER

Comité de Rédaction : Bernard GODAR, Jacques GOLAWSKI,

Alain LYSONICK, Geneviève ZAJAC